

Chauffage : quel marché d'ici 2016 ?

« Mis à mal » notamment par les contre références d'installations de PAC des dernières années, « le consommateur français a peur et n'a plus confiance, la cicatrice n'est pas refermée », vient d'estimer Claude Gemelli, directeur général de la société de commercialisation Viessmann France SAS. Cela étant, on estime chez Viessmann que le marché français des PAC, ainsi que celui du solaire thermique, sont actuellement en train de « surmonter la période de turbulences des cinq dernières années pour retrouver une croissance naturelle ». Toutefois, d'après des prévisions communiquées par Viessmann à la presse la semaine dernière, les marchés français du solaire thermique et des PAC devraient être plutôt stagnants, ou en faible croissance, d'ici à 2016. Ainsi, 175 155 m² de capteurs solaires devraient être vendus cette année dans l'Hexagone (contre 190 300 m² en 2013), 183 913 m² en 2015 et 189 430 m² en 2016, selon Viessmann. D'ici à 2016, ajoute-t-on, le marché français serait plutôt stagnant en chaudières de moyennes et grandes puissances et en chaudières biomasse de plus de 50 kW, tandis que les murales traditionnelles continueraient de régresser au profit des murales à condensation.

Un tiers des Français tenté par la PAC, 15% par le ballon thermodynamique ?

D'une enquête de PAP auprès de 6 045 visiteurs de son site Web candidats à l'acquisition d'un logement, enquête publiée la semaine dernière et réalisée entre décembre 2013 et février 2014, il ressort que ce sont surtout l'installation d'un matériel performant de chauffage et l'isolation thermique qui, pour ces internautes, « justifient » le plus des coûts supplémentaires. Plus précisément, au palmarès des équipements justifiant de tels surcoûts, on trouve le ballon thermodynamique (à 14,9% des personnes interrogées), la chaudière ou le poêle à granulés de bois (16,88%) et la PAC (36,06%). On observe également que le chauffage semble considéré comme plus important que l'ECS, puisque le « matériel de chauffage performant » obtient un score (record) de 60,76%, contre seulement 29,18% pour la « production d'ECS écologique », tandis que l'isolation thermique « renforcée » est à 54,09%. Le poêle ou la cheminée séduisent 48,41%, contre 12,61% pour la climatisation et 12,56% pour la domotique. L'enquête révèle aussi que 5,1% connaissent le label Flamme Verte, et 74,5% la RT2012, dont 58,8% se disant « prêts à payer le surcoût de la RT2012 pour peu que cela se traduise par des économies d'énergie ».

Comment ont évolué les prix des équipements de génie climatique en 2013 ?

En matériel aéraulique, l'indice INSEE des prix de production de l'industrie française pour le marché français a été en 2013, mois après mois, systématiquement en recul, sauf en juin et en septembre, par rapport aux mêmes mois de 2012. Sur le dernier mois de 2013, la baisse a été de 3,2%. En janvier 2013, elle était de 4%. Pour le même indice de prix, mais à présent en ce qui concerne les équipements aérauliques et frigorifiques industriels, la baisse a été de 0,62% en janvier 2013 et de 1,66% en décembre. Mais des croissances ont été enregistrées en juin, en octobre et en novembre. En ce qui concerne les radiateurs et chaudières pour le chauffage central, les mois de janvier, février, mars et avril ont été en recul. Mais tous les autres mois ont progressé. En janvier 2013, la baisse a été de 1,58%, tandis que, en décembre, la hausse était de 2,65%. Toujours en radiateurs et chaudières, mais cette fois pour l'indice INSEE des prix d'importation, tous les mois de 2013 ont été en recul sur 2012. La baisse a été de 2,85% en janvier, mais de seulement 0,5% en décembre. Quant à l'indice des prix d'importation des équipements aérauliques et frigorifiques industriels, il a été en croissance de 0,47% en janvier 2013, mais en baisse de 1,51% en décembre. Outre janvier, seul février a été également en progression l'an passé.

Quels équipements de génie climatique dans les bureaux ?

Dans le parc d'immeubles franciliens de bureaux, soit une soixantaine de millions de m² chauffés (dont seulement 4% ne disposant pas d'ECS), une comptabilisation régulière de l'énergie consommée et la diffusion de comportements économes chez les occupants permettraient de réaliser des économies « probablement » supérieures à 15%, tandis que 10 à 15% de la consommation de chauffage pourraient être économisés par des travaux d'isolation sur les parois. C'est ce qui ressort d'une récente étude du cabinet S.Turki Consult pour le Conseil régional d'Ile-de-France. L'étude précise que le taux de climatisation est « nettement différencié » selon l'énergie de chauffage, les locaux chauffés à l'électricité étant les moins climatisés et ceux desservis par le chauffage urbain ayant un taux de climatisation particulièrement important. Cela ne semble pas être, toutefois, un réel « effet énergie de chauffage », mais plutôt « un effet taille », poursuit l'étude. Car les petits locaux, généralement moins climatisés, sont plus souvent chauffés à l'électricité, alors que les réseaux urbains desservent essentiellement les grandes surfaces, qui ont des taux de climatisation plus élevés. L'étude ajoute que les petits établissements ont plus souvent que les grands recours aux splits et aux climatiseurs individuels et que, par ailleurs, les locaux chauffés via un réseau urbain utilisent plus fréquemment une programmation. Autre enseignement de l'enquête : l'électricité très présente pour le chauffage des bureaux privés est presque inexistante pour celui des bureaux publics, où l'étude constate une pénétration « extrêmement faible » du chauffage électrique et qui, par ailleurs, sont desservis « de manière très fréquente » par le chauffage collectif.

- **EN BREF.** Spécialisée en bois-énergie, biomasse, solaire thermique ou photovoltaïque, géothermie, PAC, récupération de chaleur et micro-éolien, une commission pour le développement des EnR dans les bâtiments vient d'être créée au sein du Syndicat des EnR. Elle œuvrera pour une « bonne prise en compte » des EnR (et notamment des solutions multi-énergies) dans la réglementation, les labels, les mécanismes de financement et les dispositifs de formation.

- **EN BREF.** Publiés le 22 avril, les indices de coûts BT 40 (chauffage central) et BT 41 (ventilation et conditionnement d'air) pour janvier 2014 s'établissent respectivement à 1022,30 (contre 1020,20 un an plus tôt) et à 719,70 (contre 721,90).

- **EN BREF.** Une étude du Costic vient de mettre en évidence que, sur dix installations de poêles à bois analysées, quatre révélaient un inconfort thermo-hygrométrique. Autres défauts constatés, quelquefois : des températures excessives ou insuffisantes et des niveaux acoustiques trop élevés.